



135, RUE VOLTAIRE
59139 WATTIGNIES
☎ 03.20.96.32.92
Fax 03.20.60.25.45



DOSSIER D'INSCRIPTION

SECTION SPORTIVE REGIONALE HOCKEY SUR GAZON

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024
ENTREE EN 6^{ème}

DECISION DE LA COMMISSION :

ACCEPTE
REFUSE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

photo

LES DOSSIERS SONT A RETOURNER AU PLUS TARD POUR
LE MERCREDI 5 AVRIL 2023
au secrétariat du collège Voltaire



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle : n° Rue

Code postal : Ville :

N° de téléphone :

Nom et prénom des responsables légaux :

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2022 – 2023 :

Régime demandé : externat demi-pension

Vécu sportif

Hockey : débutant débrouillé licencié(e) en club

Club : Préciser le nombre d'années de pratique:

Nombre d'entraînements par semaine :

Autres activités sportives pratiquées :

Appréciation des aptitudes

- Compte tenu des exigences horaires supplémentaires liées à la pratique du hockey et de la fatigue engendrée, **l'avis du professeur de la classe** sur les capacités de l'élève à mener conjointement un projet sportif et une bonne scolarité au collège :

Signature

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">AUTORISATION DE PASSAGE DES TESTS Entrée en section sportive régionale de hockey sur gazon</p> |
|---|

Je, soussigné(e) autorise ma fille, mon fils,.....

à passer les **tests d'évaluation le mercredi 12 avril 2023 de 08H30 à 10H30**

Le rendez-vous est fixé à **08H20 à la salle de sport du collège Voltaire**. Les élèves devront avoir avec eux une tenue de sport appropriée : short, maillot, baskets, protège -tibias et chaussettes hautes.

Les élèves possédant déjà une crosse peuvent l'amener, sinon elle vous sera prêtée ce jour-là.

Les tests se dérouleront dans l'enceinte du CREPS de Wattignies. Ils comporteront des épreuves physiques notamment de vitesse, des épreuves techniques de coordination motrice et des situations de jeu.

Numéro de téléphone (si nécessité d'être joint en cas d'urgence) :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de passation des tests

Signature du ou des responsables légaux,

Pièces à joindre au dossier

- Remplir complètement la fiche de renseignements et la fiche d'autorisation de passage des tests ci-dessus.
- Une enveloppe timbrée à l'adresse des parents et portant au verso le nom et le prénom de l'enfant
- **Une photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours (à joindre impérativement au dossier.)**
- Sur papier libre, un bref texte avec les motivations de l'élève pour entrer dans cette section.
- Un certificat médical pour la pratique du sport est conseillé.

Les dossiers sont à retourner au plus tard pour le mercredi 5 avril 2023 au secrétariat du collège Voltaire.

Ils doivent être adressés à Madame Gruson, Principale du collège.

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">INFORMATIONS SUR LA SECTION SPORTIVE HOCKEY (ce document est à conserver par la famille)</p> |
|--|

voir site du collège: www2c.ac-lille.fr/wattignies

Objectifs de la section

La section sportive hockey sur gazon de Wattignies a été créée en 2005. Elle permet à l'élève de concilier une scolarité conforme aux programmes officiels du collège avec une pratique sportive approfondie. Elle s'inscrit dans le cadre de la pratique d'une discipline sportive de niveau régional en partenariat avec le club de hockey de Wattignies et la Ligue Nord - Pas de Calais de Hockey sur gazon.

Ce projet a pour ambition d'atteindre plusieurs objectifs :

- Permettre à l'élève de mener à bien son double projet, à la fois sportif par une pratique régulière et approfondie du hockey, mais aussi et surtout la réussite de son parcours scolaire.
- Développer et valoriser chez l'élève de nouvelles compétences (techniques, tactiques, arbitrage...) ainsi que des progressions personnelles permettant de renforcer l'estime de soi.
- S'inscrire dans une attitude de respect vis-à-vis des personnes et des règles en cherchant à développer l'esprit d'équipe et de solidarité au sein du groupe.

Entrée en section

La section est labellisée de niveau régional, et peut permettre d'obtenir une dérogation à la carte scolaire sous réserve des places disponibles au sein du collège.

Les élèves hors secteur devront solliciter une dérogation en utilisant le critère 6 : « élève suivant un parcours scolaire particulier »

Suite à l'examen des dossiers d'inscription et du passage des tests d'entrée, la commission de recrutement fixera la liste des élèves retenus et en informera individuellement les familles.

Organisation de la section

Les élèves de la section sont regroupés au sein de la même classe de sixième. Les élèves bénéficient d'un aménagement horaire leur permettant de suivre les séances d'entraînement de la section

Maintien dans la section

L'élève s'engage dans la section pour sa scolarité au collège. Le maintien dans la section n'est pas automatiquement reconductible. Il est remis en question chaque année au regard de l'évolution du comportement et de l'investissement de l'élève (travail, assiduité, attitude) et de son degré de motivation.

L'élève doit être capable de mener le double projet scolaire et sportif.

Suivi médical

Les élèves rencontreront en cas de besoin l'infirmière du collège dans le but d'apprécier leur état de santé et de repérer d'éventuels signes de fatigue.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du hockey sur gazon est vivement conseillé pour la scolarité.

Régime des élèves

Les élèves sont externes ou demi-pensionnaires.

Fonctionnement de la section

- La section s'adresse aux élèves sur l'ensemble de leur cursus collège, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, aussi bien filles que garçons.

- Les élèves de la section sont répartis sur deux groupes d'entraînement :

✓ **Un groupe 6^{ème} / 5^{ème} bénéficiant de 2 séances de 1H30 par semaine.**

✓ **Un groupe 4^{ème} / 3^{ème} bénéficiant d'une séance de 2H00 par semaine.**

- Les entraînements ont lieu sur le site du CREPS à proximité immédiate du collège sur un terrain synthétique spécifique au hockey.

- L'encadrement pédagogique est effectué par Madame Monestié, professeur d'EPS au collège/ BESS 2EME DEGRE HOCKEY SUR GAZON et responsable de la section.

Association sportive et compétitions

- Les élèves de la section sont vivement incités à adhérer à l'Association Sportive du collège et à participer aux compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

- Les entraînements de l'association sportive sont vivement recommandés pour assurer une meilleure progression.

- Les compétitions UNSS de hockey ont lieu le mercredi après-midi (environ cinq à six mercredis par catégorie d'âge au cours de l'année scolaire).

Évaluation

La section sportive est une option à part entière. Une note est attribuée chaque trimestre aux élèves. Cette note portée sur le bulletin est prise en compte dans la moyenne trimestrielle de l'élève.